LONGPRÉ LES CORPS SAINTS

Amicale des Pêcheurs de Longpré-les-Corps-Saints
3, rue du Moulin - Mairie de Longpré les Corps Saints - 80510 LONGPRE LES CORPS SAINTS
Email : bigjo2230@icloud.com (mailto:bigjo2230@icloud.com)

Fiche AAPPMA

L'ensemble des parcours sont 100% réciprocitaire. Cependant, certains parcours nécessitent l'achat d'option supplémentaire, merci de vous référer au tableau des options.

Parcours

Linéaire rivière 1ère catégorie : 2 kms
-L'Airaines

Linéaire rivière 2ème catégorie :
- Canal d'assèchement
- Canal du près à Pions

Etangs : 47 hectares
- Etang du château
- Etang des dix
- Etang du Grand marais
- Etang du près à Pions
- Etang du Petit marais
- Etang des petits trous

Membres du bureau

Président
SAILLY Giovanni

Vice-Président
THERASSE Yann

Trésorier
LEFEVRE Christian

Secrétaire

Types de pêche pratiqués

Pêche aux blancs
Pêche aux carnassiers
Pêche à la carpe de jour
Pêche aux salmonidés

Services

Ponton personne mobilité réduite
Aire de pique-nique
Pêche embarquée
Pêche en "Float Tube"

Présentation

Au cœur de la Vallée de la Somme, l'association "Amicale des Pêcheurs de Longpré-les-Corps-Saints" vous offre des plans d'eau remarquables.

Vous pourrez également pêcher dans la rivière de la Somme à proximité des étangs ainsi que sur la rivière l'Airaines.

L'association propose tous les types de pêche : blanc, carpe, carnassier, truite.

Un carpodrome est ouvert avec usage exclusif de la pêche au coup.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à consulter le site internet de l'association.

Des règlements et des options sont appliqués sur certains parcours, merci de vous rapprocher de l'AAPPMA.

Tarifs

Cartes	Carte Interfédérale	Carte Majeure	Carte Mineure	Carte Femme	Carte -12ans	Carte Journalière	Carte Hebdomadaire
*Tarifs **	114.00€	95.00€	27.00€	42.00€	8.00€	16.00€	36.50€
OPTIONS							
Pêche embarquée	60.00€	60.00€	60.00€	60.00€	-	10.00€	-
Timbre urne	-	40.00€	gratuit	gratuit	gratuit	-	-
Carpodrome	30.00€	30.00€	30.00€	30.00€	-	-	-
Float-tube	60.00€	60.00€	60.00€	60.00€	-	10.00€	-

* Permet de pêcher sur les parcours de l'association de pêche (hors parcours et plans d'eau spécifiques nécessitant l'achat d'option supplémentaire).

Dépositaires

Bar Brasserie "Chez François" - 4, GRANDE RUE - 80510 Long le Catelet - 03-22-25-05-85 / 09-67-62-05-85
Le Koriggan's - 10, Grande rue - 80510 LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS - 03-22-19-38-31
NP PÊCHE/ Le Relais des Etangs - **Mr Pascal Newstead** - 84, Rue Guy Dovergne - 80132 Mareuil Caubert - 06-80-78-02-92

LONGPRÉ LES CORPS SAINTS

Amicale des Pêcheurs de Longpré-les-Corps-Saints
3, rue du Moulin - Mairie de Longpré les Corps Saints - 80510 LONGPRE LES CORPS SAINTS
Email : bigjo2230@icloud.com (mailto:bigjo2230@icloud.com)

Fiche Parcours

Etang du près à Pions, Carpodrome

Ce parcours est réciprocitaire.

Type de parcours : étang

Catégorie : 2ème catégorie

Surface : 1.26 Ha

Type(s) de pêche :

Pêche à la carpe de jour

Berge gauche
Berge droite
Berge gauche et berge droite
Étang

Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

Carpodrome

Bourriche interdite

Pêche s sans ardillons ou ardillons écrassé

1 seule canne autorisée.

Horaires :
Janvier : 9h - 17h ;
Fevrier : 8h-18h ;
Août : 6h30-21h ;
Septembre : 7h30-20h ;
Octobre : 8h30-19h ;
Novembre : 8h-17h ;
Décembre : 9h-17h.

Contrôle Les Pêcheurs devront se soumettre à la vérification de leur situation (droit de Pêche, carte d'identité du Pêcheur et option) toute infraction sera verbalisée par les gardes.
Tout Pêcheur doit laisser son lieu de pêche propre après son départ, des poubelles étant prévues à cet effet.

Fonctionnement du parcours (soumis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

01 janvier -> 31 décembre

• Poissons présents :
Carpe , Poissons blancs

• Techniques de pêche :
Pêche à la carpe de jour

Document non contractuel